

Nice, le mardi 3 janvier 2012

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

A Mesdames et messieurs
les enseignants des écoles

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspectrices
et Inspecteurs de circonscriptions

Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice cedex 3

Téléphone
04 93 72 63 00

Télécopie
04 93 72 64 17

Mèl
ia06@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr/ia06

Affaire suivie par :
Georges ALZINA

Téléphone :
04 93 35 88 08

Télécopie :
04 93 57 14 66

Mèl :
ienmento@ac-nice.fr

Objet : certification de maîtrise en langues vivantes

La circulaire départementale du 11 juin 2011 précise que les niveaux de compétences langagières orales et écrites doivent s'évaluer tout au long de la scolarité.

Le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues est le niveau minimal requis pour valider le palier 2 du socle commun de la compétence « Pratique d'une Langue Vivante Etrangère ». Le niveau A1 est aussi l'objectif défini par les programmes pour la fin du cycle 3.

La validation de ce niveau de langue concerne tous les élèves de CM2. Elle nécessite un processus d'évaluation continu durant l'apprentissage de la langue vivante sur les cycles 2 et 3.

Les acquis sont ensuite à valider en CM2 en utilisant les évaluations du livret départemental.

Il s'agit en effet, de permettre aux professeurs de 6^{ème} de prendre en compte les compétences acquises et celles qui restent à développer et à poursuivre.

Pour cela un outil d'évaluation départemental est disponible pour l'anglais sur le site L.V.E de l'Inspection Académique de Nice :

http://www.ac-nice.fr/ia06/lv06/file/LVE06/LVE_ok.html

Un outil équivalent sera disponible en italien et en allemand avant la fin de cette année scolaire.

Une fiche d'accompagnement propose également la répartition de cette évaluation sur le CM1 et le CM2.

Calendrier : la période du 7 au 18 mai est préconisée pour la validation du niveau A1 afin que les MAI puissent éventuellement vous apporter une aide.

Il sera possible d'assister aux animations encadrées par les CPD langues sur ce sujet pour mieux se saisir du dispositif et s'approprier les contenus en jeu.

L'application conçue pour la validation permettra de réaliser une synthèse des acquis des élèves dans les 5 compétences langagières afin de faciliter l'accompagnement et la formation des enseignants.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vous en remercie.



Philippe JOURDAN